

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2026 52 016

Date d'envoi de convocation : 17 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

L'an Deux Mil Vingt Six
Le 21 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle Michel Adam en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : M. Patrick BASSETTE, Mme Marie-France BEAUVAIS, Mme Marion BOUCHE, Mme Françoise DEGENETAIS, M. Philippe DESHAYES, Mme Christine DONNET, Mme Annie DURAND, Mme Christelle DURAND, Mme Michèle GAUTIER, M. Didier GERVAIS, Mme Lore-Amélie HUON-DEMARE, M. Boris JUDON-DELERUE, Mme Isabelle JULIEN, M. Thierry LAFFINEUR, M. François LEBRUN, M. Vivien LUCIENNE, M. Michel MAILLARD, Mme Corinne MALANDAIN, M. François MARETTE, M. Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Mme Marie-Pierre PIROCCHI, Mme Brigitte PRINCE, M. Denis RIOULT, M. Olivier ROCHE, M. Patrick SILORET, M. Damien TAVELET, M. Jean-Michel VILLEVAL.

Etaient absents : Mme Frédérique CORMONT (pouvoir à Mme Françoise DEGENETAIS) et Mme Patricia LEGENT (pouvoir à M. François MARETTE).

Secrétaire de séance : Mme Lore-Amélie HUON-DEMARE

Objet : approbation du procès-verbal du 9 février 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune d'Octeville-sur-mer du 9 février 2026 ;

VU le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'adopter** le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune d'Octeville-sur-mer du 9 février 2026.

Délibération adoptée à majorité (1abstention de M. MARETTE))

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20260321-DEAF202652016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

